Skye by drone

Insolite · Royaume-Uni

Coordonnées GPS	57.40677, -6.41046
Altitude	57 m
Hauteur maximale	100 m max
Accès	Accès à pied > 1 000 m
Référence du spot	298186



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mar. 17 nov.	07:29	08:14	16:08	16:52	7 h 54	08:14–09:23 · 14:58–16:08
Mer. 18 nov.	07:31	08:16	16:06	16:51	7 h 50	08:16–09:26 · 14:55–16:06
Jeu. 19 nov.	07:33	08:18	16:04	16:49	7 h 46	08:18–09:29 · 14:53–16:04

Description

For those who've been, a reminder, for those who haven't, some reasons to go. General location: Skye Specific locations: 1 - Skye Bridge 0:05 2 - Eas a' Bhadrain Waterfall 0:10 3 - Fairy Glen 0:17 4 - Coire Lagan 0:25 3:37 5 - Sligachan 0:33 6 - An Aird 0:41 7 - Kilt Rock 0:58 1:17 3:29 8 - Quiraing 1:09 2:01 2:57 3:53 9 - Armadale 1:33 10 - Loch Fada 1:36 11 - Eas Mor Falls 1:41 12 - Duntulm Castle 1:50 13 - Fairy Pools 2:10 14 - Torrin 2:41 15 - Dun Beag Broch 2:45 16 - Elgol 2:49 17 - Neist 3:13 4:49 18 - The Storr 4:25 Date: Oct 2015 RPAS: DJI Phantom 2 Vision Plus (V3) Audio: Thomas Bergersen - Creation of Earth iTunes Download: http://tinyurl.com/oo6nyde Video editing and processing: VirtualDub for lens correction, Sony Vegas for editing. WARNING! Do YOU fly or want to fly a remote controlled aircraft in the UK? To avoid injuring or killing people first and foremost, but also ...

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=298186

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Bonnes pratiques

Ce spot est hors de l'Europe : les règles sont celles du pays. Renseignez-vous auprès de son autorité de l'aviation civile avant de voler ; la bibliothèque Drone-Spot rassemble des notices de plusieurs pays.

- Gardez le drone à vue et volez bas (120 m au plus est la règle la plus répandue).
- Ne survolez pas les personnes, les rassemblements ni les routes.
- Restez loin des aérodromes, des sites militaires et des zones interdites.
- Vérifiez si un enregistrement, une formation ou une autorisation est exigé dans le pays.
- Respectez la vie privée et vérifiez votre assurance.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=57.40677&lon=-6.41046
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.